Contrat viande et conserves de porc bio

Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

Le producteur	**Le(s) consomm'acteur(s)**
La Ferme des Coquelicots **Colette et Thierry Hermouet** La Maison Neuve 85620 Rocheservière	**NOM(s) Prénom(s)** **Adresse** **Email:** **Tél(s)**

AMAP de Thouaré-sur-Loire
23 rue de Mauves,boîte N°12, 44470 Thouaré-sur-Loire – amap.thouare@gmail.com

Référente pour la saison : **Nicole Anceaux : anceaux.thierryetnicole@neuf.fr- 06 66 67 88 89**	**Distribution :** **MARDI 31 JANVIER 2023 de 18 h à 19 h - 136 Rue du Jaunais**

Retour des contrats :
POUR LE MARDI 24 JANVIER 2023
A la MORVANDIERE - 23, Rue de Mauves - Boite N°12 OU dans la boite aux lettres : 2 RUE DE CHENONCEAU à Thouaré

Par ce contrat, le producteur et le consomm'acteur adhèrent aux principes et au respect de la Charte des Amap (http://miramap.org).

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR
• Le producteur s'engage à cultiver et à élever les animaux en respectant la qualité sanitaire des produits, la biodiversité et l'environnement,
• Le producteur, certifié Bio depuis 2017, s'engage à accueillir les adhérents sur sa ferme.
• Le producteur sera présent lors des distributions des produits proposés. Il s'engage à être transparent sur le mode de fixation des prix et sur les méthodes de travail

ENGAGEMENT DU CONSOMM'ACTEUR
• Le consomm'acteur, faisant acte d'engagement solidaire avec le producteur par l'avance de trésorerie, partage les aléas liés aux intempéries et aux autres fléaux agricoles en passant commande pour chaque distribution sur la durée entière de la saison.
• Le consomm'acteur s'engage à venir retirer ses produits à chaque livraison ou à les faire récupérer par la personne de son choix, faute de quoi les produits seront perdus.

TERMES DU CONTRAT
• Le présent contrat est passé entre le consomm'acteur et le producteur pour chaque livraison de sa production. Voir tableau.
• Le présent contrat est souscrit et réglé par chèque à l'ordre indiqué ci-dessous selon la somme indiquée dans le tableau.

Réf	Produit	poids	prix	Quantité	Montant
COLIS					
01	Colis A	4 kg	54,00		
02	Colis B	2 kg	29,00		
03	Colis C: saucisses chipos	2 kg	29,00		
04	Colis D: grosses saucisses	2 kg	29,00		
05	Colis E : spécial grillades	3 kg	42,00		
CONSERVES					
06	Cassoulet	800 g	16,00		
06bis	4 saucisses fermières	800 g	12,00		
07	Porc Provençal	800 g	16,00		
08	Sauté champignons	800 g	16,00		
09	Sauté pruneaux	800 g	16,00		
10	Sauté au curry	800 g	16,00		
11	Echine confit	800 g	16,00		
	Total colis+ conserves				

Réf	Produit	Poids	prix	Quantité	Montant
« PÂTÉS » et AUTRES PRODUITS					
12	Pâté	300 g	7,00		0,00
13	Pâté	180 g	5,00		0,00
14	Rillettes	300 g	7,00		0,00
15	Rillettes	180 g	5,00		0,00
17	Boudin	180 g	5,00		0,00
18	Confit de foie	180 g	5,00		0,00
19	Mousse de foie	180 g	4,00		0,00
	Total « Pâtés » et autres produits				
	TOTAL COMMANDE				

COMPOSITION DES COLIS :

Colis A de 4 kg : assortiment de morceaux conditionnés sous vide
Colis B de 2 kg : assortiment de morceaux conditionnés sous vide
Colis C de 2 kg : mélange saucisses chipos nature, herbes, oignons
Colis D de 2 kg: grosses saucisses
Colis E de 3 kg : brochettes 1kg – côtes 1kg – saucisses 1kg

CLAUSE(S) PARTICULIERE(S)
• Ne tenir compte que des indications de poids ci-dessus. La composition des colis peut varier en fonction de la découpe des porcs.
• Le consomm'acteur établit le chèque du montant correspondant au total de la commande à l'ordre de **« La ferme des coquelicots » ET** saisit parallèlement sa commande sur cagette.net

Fait à : Le :

Signature du producteur : Signature de l'amapien :